

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le

ID : 039-213903073-20251118-M_2025_0023-DE



SÉANCE DU 18 / 11 / 2025

Date de la convention :
18 / 11 / 2025

Date d'affichage :
18 / 11 / 2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 9

Votes :

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, les dix-huit novembres à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Michel BLASER, Mme Céline GROS, Mme Michèle BERTHOLINO, M. Régis LACROIX, Mme Delphine BARTHET, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT.

ABSENT(S) AVEC POUVOIR : M. Julien BUFFAUT à Michel BLASER

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Mme Sonia MORNICO, M. Franck GANEVAL

SECRETÉAIRE DE SÉANCE : Mme Céline GROS

OBJET : SERVICES COMMUNAUX TARIFS 2026 – TERRAINS NUS AU M²

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs de cession des terrains nus communaux révisés par délibération n° M_2024_0038 en séance du 03 décembre 2024, et qu'il convient de les adapter aux évolutions du marché foncier local, aux projets d'aménagement en cours, ainsi qu'aux objectifs de développement durable et d'attractivité de la commune.

Rappel tarif 2025 :

TARIFS 2025	ZONE U	ZONE N & A	
D'Aisance	12 € TTC		
Constructibles (non viabilisés)			40 € TTC

Après étude comparative des prix pratiqués dans les communes voisines et consultation des services compétents,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE de fixer les nouveaux tarifs comme suit :

TARIFS 2026	ZONE U	ZONE N & A	
D'Aisance	15 € TTC		
Constructibles (non viabilisés)			40 € TTC

Ces tarifs seront applicables à compter du 1er janvier 2026 pour toute cession de terrain nu appartenant à la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme, Le Maire, Michel BLASER

